

Assemblée Générale Ordinaire Mercredi 28 mars 2018 à 18 heures COMPTE RENDU

Présence

La feuille de présence est mise en annexe 0 de ce compte rendu. Elle certifie que 13 adhérents sont présents et 7 représentés, soit 20 personnes sur 33 membres : l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

Le Président souligne que le nombre de membres mentionné ci-dessus comprend uniquement les personnes impliquées, à divers niveaux dans le CLUB-ECEF, ayant versé leur cotisation en 2017.

On trouvera la liste complète de ces personnes, adhérents de soutien, contributeurs ou questionneurs en annexe 0 bis. Elle comptabilise 54 personnes sur 2017 et début 2018 dont sept nouvelles en 2018, six en nouveaux adhérents de soutien et un en contributeur (noms écrits en italique).

Rapport moral

Le Président présente le rapport moral mis en annexe 1 de ce compte rendu.

Résolution 1 : Le rapport moral est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Rapport d'Activité

Le Vice-Président présente le rapport d'activité mis en annexe 2 de ce compte rendu.

Il traite des éléments suivants :

- **L'évènement de 2017 : Le débat « République française et Religions : une même direction ? »**
- **Les ouvrages**
- **Les actions instruites**
- **Le déploiement des actions**

Résolution 2 : Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Rapport de gestion

Le Trésorier étant empêché, le rapport de gestion est présenté par le Président.

Le résultat global de l'exercice, est positif de 1160 Euro. Pour comprendre ce résultat le rapport de gestion est présenté en deux parties : fonctionnement et actions courantes, d'une part, et évènement, d'autre part.

Les dépenses, dans le fonctionnement courant sont :

- celles liées à la phase initiale du CLUB-ECEF, à savoir la moitié de l'amortissement du site et le coût d'une salle pour une réunion tenue avant une année d'existence, soit 380 Euro.
- celles liées au fonctionnement de croisière : frais bancaires, hébergement et maintien du site, affranchissement et impressions pour 570 Euro

Pour les actions de croisières, il n'y en a pas eu de spécifiées en 2017. Il y a eu un mailing prospectif auprès des 140 maires du Grand Paris représentant 370 Euro.

Les dépenses hors évènements se sont donc élevées à 1320 Euro

Quant aux recettes courantes, il ne s'est agi en 2017 que des cotisations des adhérents. Sur les 47 personnes impliquées dans le CLUB-ECEF en 2017 (voie annexe 0 bis) il n'y a eu que 33 cotisants pour un total de 1230 Euro.

Le résultat hors évènement serait un excédent des dépenses de 90 Euro.

Pour l'évènement (débat du 6 décembre) après une première estimation, le coût (promotion, affichage et impression liées, parution dans les journaux, sécurité) est ressorti à 2000 Euro, ceci grâce à la mise à disposition gratuite de la salle du Cinéma le Village par la Mairie de Neuilly, que nous tenons à remercier. En l'absence de toute prévision de dons liés à l'organisation de ce débat, les membres du Bureau du CLUB-ECEF ont décidé d'un commun accord de faire un don au CLUB-ECEF chacun de 400 Euro afin d'être sûr de couvrir l'intégralité du coût du débat.

Les dépenses effectives ont été moindre au total 1410 Euro, à savoir

- affichage, impression et sécurité : 320 Euro
- parution dans les journaux 1090 Euro pour le Monde (grâce à une offre exceptionnelle : 2 parutions pour le prix d'une déjà à prix réduit de 20%) les parutions dans La Croix, Neuilly Journal Indépendant et Neuilly Magazine étant gratuites.

Les dons liés au débat se sont élevés à 660 Euro.

Le débat représente donc une charge de 750 Euro, qui avec les dons du bureau devient une recette de 1250 Euro.

Ces deux parties conduisent au résultat global indiqué ci-dessus d'un excédent des recettes de 1160 Euro.

Résolution 3 : Le rapport de gestion est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Perspectives 2018

Elles sont présentées par le Vice-Président et précisées par le Président pour les aspects budgétaires, dans les deux cas en distinguant évènement et fonctionnement et actions courantes.

Perspectives d'activités

Evènement

Nous ne prévoyons pas d'organiser de débat durant cet exercice mais plutôt dans le second semestre 2019. Son contenu pourra sans doute s'appuyer sur le contenu de notre ouvrage « Fêtes, rites et actions ». L'évènement pour 2018 sera donc la parution de deux ouvrages.

Le premier objectif est de terminer l'ouvrage « **République française et Religions : une même direction ?** » pour son édition vers mi 2018. Il faudra ensuite, avec notre éditeur extérieur, en faire sa promotion via des médias et des réseaux sociaux et par le biais de nos partenaires et coopérants. Il nous faudra, par ailleurs, définir des cibles potentiellement aptes à nous apporter de l'activité à court terme, à la lecture de cet ouvrage mais surtout en tant qu'introduction à l'ouvrage qui suivra. Pour ce faire, nous devons bâtir une présentation idoine apte à séduire et démarcher les cibles. Enfin il est souhaitable de trouver le moyen d'être à l'écoute des lecteurs pour progresser dans la poursuite de nos travaux

Le deuxième objectif est de terminer le second ouvrage « **Fêtes, Rites et Actions** » vers la fin 2018. Etant notre propre éditeur, il nous faudra en faire nous-mêmes la promotion. Elle sera définie en fonction des retombées de la diffusion de l'ouvrage précité

Actions courantes

Déploiement d'actions : Notre objectif est de conclure au moins une coopération avec l'Education nationale et un accompagnement de trois mairies dans l'amendement des cérémonies des rites citoyens. Notre souhait est d'avoir instruit une action mixte, apte à être mise en œuvre à la fois par le champ laïque et le champ religieux pour début 2019.

Les coopérations : Nous poursuivons le développement de nos synergies avec nos deux partenaires : La Fraternité d'Abraham et Bleu Blanc Zèbre et poursuivons nos rencontres avec d'autres associations pour développer nos actions et le cas échéant notre portefeuille de partenaires.

Perspectives budgétaires

L'évènement pour 2018 est la sortie de deux ouvrages :

- Mi 2018 : **République et religions : une même direction ?**
- Fin 2018 : **Fêtes, Rites et Actions**

Les dépenses dans le fonctionnement courant comportent :

- Une dernière liée à la phase initiale du CLUB-ECEF à savoir la fin de l'amortissement de la création du site soit 260 Euro,
- Celles liées au fonctionnement de croisière : frais bancaires, hébergement et maintien du site, affranchissement et impressions pour 810 Euro (augmentation des frais d'affranchissement et d'impression), sachant que nous disposons toujours de salles gratuites pour nos réunions de la part de la Mairie de Neuilly que nous remercions à nouveau.

Pour les actions de croisières, sont prévus :

- Deux prospectus hors Ile de France (300 euro), trois actions en coopération Mairies Education (900 Euro avec des recettes), un mailing prospectif (400 Euro) soit un total de 1600 Euro.

Les dépenses hors évènements sont donc estimées à 2670 Euro

Pour les recettes courantes, deux postes sont à considérer :

- Les cotisations des adhérents, nous en prévoyons 50 (grâce aux retours du débat et ceux espérés des ouvrages et à un meilleur taux de cotisation qu'en 2017) avec un montant global de 1800 Euro
- Les recettes liées aux trois actions en coopération Mairies Education soit 900 Euro

Les recettes hors évènement s'élèveraient donc à 2700 Euro, conduisant à un résultat positif du fonctionnement courant de 30 euro.

Pour l'évènement, à savoir les deux sorties d'ouvrages précitées, nous nous sommes placés dans les hypothèses suivantes :

- Pour « **République et religions : une même direction ?** » une parution par un éditeur extérieur, donc sans coût pour le CLUB-ECEF et à ce stade sans recettes
- Pour « **Fêtes, Rites et Actions** » sa structure étant celle d'un outil de travail comportant notamment des fiches, d'une part d'analyse de chaque fête et rite républicain ou religieux retenu, d'autre part de propositions d'actions, il nous a semblé illusoire de faire appel à un éditeur extérieur, donc le CLUB-ECEF en sera lui-même l'éditeur prenant en charge les coûts de réalisation d'un premier tirage (1000 exemplaires) et recevant les recettes des ventes.

Pour les dépenses, nous avons estimé le coût du premier tirage avec des premières actions de promotion fin 2018 à 5000 Euro.

Pour les recettes nous nous appuyons sur plusieurs sources.

Au niveau de subventions, une est acquise, il s'agit d'une subvention de la Mairie de Neuilly pour 1000 Euro. Nous espérons obtenir au cours de l'exercice 2018 une autre subvention de même montant par exemple venant du champ de l'éducation nationale, ce qui ferait un total de 2000 Euros.

Au niveau de financement participatif nous avons en projet un appel à dons pour cette édition de l'ouvrage dont nous souhaiterions recevoir 2500 Euro.

Au niveau des ventes, il ne pourra s'agir jusqu'à fin 2018 que de ventes en souscription dont nous espérons 500 Euros.

Cet ensemble ferait donc 5000 Euro équilibrant la dépense estimée.

Si les recettes ci-dessus envisagées ne se réalisaient pas, nous disposons de quelques voies de compensation :

- Obtenir de l'imprimeur un étalement des paiements sur les deux exercices 2018 et 2019, celui imputé en 2019 étant couvert par les ventes de 2019,
- Utiliser tout ou partie du résultat de l'exercice 2017.

Quelles forces nécessaires pour ces perspectives

Elles sont deux ordres :

- D'une part un plus grand nombre de personnes impliquées dans le CLUB-ECEF notamment en adhérents de soutien avec un plus fort taux de cotisation,
- D'autre part un complément de compétences notamment dans le champ informatique couvrant les notions de « webmaster » et de « community manager » au bénéfice de la promotion du CLUB-ECEF et du résultat de financements participatifs, ainsi que dans le champ finance et trésorerie.

Montant des cotisations annuelles à verser par les différentes catégories de membres

Il est proposé le maintien des montants 2017, à savoir :

- Membre actif : 30 €
- Membre bienfaiteur : 60 €
- Membre actif couple : 50 €
- Membre bienfaiteur couple : 100 €

Résolution 4 : Les montants des cotisations sont approuvés à l'unanimité des présents et représentés.

Renouvellement des membres sortants du bureau

Le tirage au sort réalisé lors de l'assemblée constitutive du 17 mars 2016 a désigné comme membres sortant en 2017 : Chantal Charles; Charles Dessemaume; Jehan Marion. Le mandat des autres membres du bureau (Guy Lefrançois, Philippe Macé, Christine Taïeb) arrive donc à échéance le jour de l'assemblée générale ordinaire de 2018.

Aucune candidature n'a été reçue suite à l'appel fait par mails du 22 février. Est donc mise au vote l'élection au Bureau du CLUB-ECEF, avec fin de mandat au jour de l'assemblée générale ordinaire de 2018, de : Guy Lefrançois, Président ; Philippe Macé, Trésorier ; Christine Taïeb, Conseillère.

Résultat : Guy Lefrançois, Philippe Macé, Christine Taïeb, sont tous réélus à l'unanimité des présents et représentés.

Questions diverses

Aucune question n'étant posée, l'assemblée générale est close à 19h55.

Le Président remercie l'assistance et toutes les personnes impliquées de leurs engagements à faire vivre le CLUB-ECEF et se félicite des relations de confiance qui s'y sont instaurées.

Guy Lefrançois
Président